



Echanges actifs avec l'Union européenne

En recevant cette année dans l'hémicycle le Président de la Commission européenne, les députés ont inauguré une nouvelle forme de contrôle - actif et direct - sur la marche de l'Union. Parallèlement, ils ont continué à suivre avec attention toutes les questions intéressant l'Europe, qu'il s'agisse de l'Europe des projets et des résultats, des perspectives d'élargissement ou d'une meilleure association des parlements nationaux au processus de décision européen.

Agir au jour le jour

pour une Europe des projets et des résultats



La Délégation pour l'Union européenne a examiné plusieurs textes en vue de rendre la politique européenne plus proche et plus concrète. Ainsi, Anne-Marie Comparini a suivi avec attention jusqu'à son adoption définitive la directive sur la libéralisation des services. Michel Herbillon a examiné le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation destiné à amortir les chocs de la globalisation par des actions de requalification des salariés licenciés. André Schneider s'est penché sur la politique européenne de l'énergie en vue d'une meilleure efficacité, d'une diversification des approvisionnements et d'une plus grande sécurité. Arlette Franco a analysé le défi démographique au sein de l'Union et insisté sur la nécessité de mener des politiques coordonnées pour y répondre. Christian Philip a souligné les progrès et les

difficultés de la mise en œuvre de l'espace pénal européen et Thierry Mariani s'est prononcé en faveur d'une politique européenne d'immigration visant à promouvoir l'immigration légale et l'intégration. Daniel Garrigue a insisté sur l'importance de la recherche européenne et de l'innovation technologique pour faire de l'Union l'économie la plus compétitive du monde. Enfin, Guy Lengagne et Didier Quentin ont publié en janvier 2007 un rapport sur l'amélioration de la sécurité maritime.

Par ailleurs, les deuxièmes journées parlementaires européennes de la sécurité routière se sont tenues le 25 septembre 2006 au Palais Bourbon, en présence de Jacques Barrot, commissaire européen aux transports.

José Manuel Barroso dans l'hémicycle

Dialogue direct avec le Président de la Commission européenne

Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a été reçu dans l'hémicycle le 24 janvier 2006. Dans une allocution prononcée en français, il a exposé les priorités politiques de la Commission européenne, puis a **répondu aux questions posées par les représentants des groupes politiques, Jean-Marc Ayrault, François Sauvadet, Alain Bocquet et Pierre Lequiller.**

En conclusion, José Manuel Barroso a plaidé devant les députés en faveur d'une relance de la réforme des institutions tout en soulignant que celle-ci ne recueillerait l'adhésion des opinions publiques qu'à la condition que chacun se mobilise au préalable pour créer une Europe plus concrète, une véritable « Europe des résultats ».



Une meilleure association des parlements nationaux

au processus de décision européen



A l'initiative de son président Pierre Lequiller, la Délégation pour l'Union européenne a renforcé cette année son implication dans les rencontres européennes : envoi de députés *missi dominici* dans les capitales européennes sur les sujets importants, invitation de députés européens aux réunions de la Délégation, réunions de la Délégation à Bruxelles, auditions de personnalités européennes et de la société civile sur les grands dossiers européens... Un débat en séance publique est désormais organisé avant chaque Conseil européen. Ainsi, en 2006, trois débats ont eu lieu les 21 mars, 13 juin et 12 décembre.

Les parlements nationaux ont vu leur rôle collectif accru avec l'organisation régulière de réunions communes entre parlementaires européens et nationaux à Bruxelles et l'envoi

par la Commission européenne des projets de textes directement aux parlements nationaux, dans le cadre du contrôle de la subsidiarité et de la proportionnalité.

Ainsi, pour la première fois, examinant une proposition de directive sur les services postaux, le contrôle de subsidiarité et de proportionnalité a conduit la Délégation, sur le rapport de Jérôme Lambert et Didier Quentin, à **adopter un projet d'avis contestant le respect du principe de proportionnalité par la Commission** européenne, du fait de la suppression du monopole pour les correspondances d'un poids inférieur à 50 grammes. La Commission des affaires économiques, au nom de l'Assemblée nationale, a confirmé cet avis, qui a été transmis directement à la Commission européenne.

Feu vert à l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie

Pour un élargissement mieux maîtrisé

Sur le rapport de Jérôme Lambert, Jacques Myard et Hervé de Charette, l'Assemblée a donné un avis favorable à l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'Union européenne au 1^{er} janvier 2007, tout **en souhaitant que des progrès sensibles soient encore accomplis, notamment dans les domaines de la justice et de la police.** Elle a en ce sens autorisé, le 27 juin 2006, la ratification du traité d'adhésion.

Les députés ont également débattu, sur le rapport de René André, des conditions de l'élargissement futur de l'Union européenne, en se prononçant pour une stratégie renforcée pour l'élargissement et une meilleure prise en compte de la capacité d'intégration de l'Union. Sur le rapport de Thierry Mariani, ils ont demandé que l'Union européenne définisse un modèle de relations privilégiées avec son voisinage, au sud et à l'est.

